



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300

Montréal
Québec

H5A 1L6

FAX pour soumissions: (514) 496-3822

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300

Montréal
Québec

H5A 1L6

Title - Sujet OCIR Location Autobus & Chauffeur	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3934-19C348/A	Date 2020-02-13
Client Reference No. - N° de référence du client W3934-19C348	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier MTA-9-42214 (170)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-170-15629	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2020-01-28	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-03-09	
Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cimpan, Cristina	Buyer Id - Id de l'acheteur mta170
Telephone No. - N° de téléphone (514) 604-3855 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui <input type="checkbox"/>	No - Non <input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

MODIFICATION 002

Cette modification vise à publier questions et réponses et modifier le point 4.3 de l'Annexe A.

Q1 : Serait-il possible de connaître le nombre d'autobus en simultanée duquel vous aurez besoin par région pour les catégories B1-B2-B3? Nous voulons déterminer si notre flotte actuelle est suffisante ou si l'achat de véhicules supplémentaires est requis.

R1 : Le nombre d'autobus que les fournisseurs doivent avoir dans leur flotte, prêts dans la même journée, pour chaque catégorie et sous-catégorie, par région est :

Région	Catégorie A Autocar de luxe	Catégorie B		
		Catégorie B-1 Autobus scolaire avec soute	Catégorie B-2 Autobus scolaire standard	Catégorie B-3 Minibus standard
Montérégie	2	10	5	2
Montréal	2	5	5	2
Estrie	2	5	5	2
Outaouais	2	5	5	2

Q2 : Article 4.3 de l'Annexe A : Est-ce que les véhicules scolaires B1-B2-B3 doivent être climatisés?

R2 : Non, ce n'est pas une obligation d'avoir un système de climatisation pour les autobus scolaires. L'article 4.3 de l'Annexe A est modifié plus bas.

Q3 : Exigez-vous des autobus scolaires jaunes ou simplement des autobus avec 48 places ou 21 places pour la catégorie B?

R3 : Il n'y a aucune obligation à ce que les autobus soient jaunes, seulement d'avoir le nombre minimum des passagers (voir l'Annexe A).

Le point 4.3 de l'Annexe A (Énoncé des travaux) est modifié, comme suit :

Supprimer :

«4.3 ... Chaque véhicule fourni par l'entrepreneur doit avoir des systèmes de chauffage et de climatisations fonctionnels.»

Insérer :

«4.3 ... Chaque véhicule fourni par l'entrepreneur doit avoir un système de chauffage fonctionnel. Tous les véhicules de la catégorie A (autocar de luxe) doivent avoir des systèmes de climatisations fonctionnelles.»

Toutes les autres clauses et conditions demeurent les mêmes.